



8^{ème} COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE GTI

Compte rendu du 26 septembre 2013

Organisme	NOM - Prénom ou représentant	Présent	Absent	Excusé
Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux				
Conseil Général des Vosges	GAULTIER Jean-Jacques	X		
Conseil Général des Vosges	ROUSSEL Alain			X
Conseil Général des Vosges	GERECKE Luc	X		
Conseil Général des Vosges	SANCHO Gérard	X		
Conseil Général des Vosges	DARS Yannick		X	
Conseil Général des Vosges	MARULIER Gérard			X
Conseil Régional de Lorraine	LALANDRE Jean-Marie			X
Mairie d'Auzainvillers	MANGIN Jean-Bernard			X
Mairie de Charmes	CLAUDEL Gilbert		X	
Mairie de Contrexéville	LAVERNY Christian			X
Mairie de Médonville	BENNELECK Marie-Cécile	X		
Mairie de Vittel	CONRAUX Sylvie	X		
Mairie de Norroy-sur-Vair	MARCHAL Annette		X	
SI E de la Vraine et du Xaintois	SAUVAGE Guy			X
SI d'eau potable de la région Mirecurtienne	WITTMER Pierre	X		
SI d'eau potable de la région Mirecurtienne	CITOYEN Patrick	X		
SI E de Bulgnéville et de la vallée du Vair	THIRIAT Daniel	X		
SI de la région de Thuillières	VADROT Nicolas	X		
SI E des Monts Faucilles	PIERRE Alain	X		
SI E du Haut du Mont	LOMBARD Jean-Noël		X	
EPTB Saône et Doubs	SIRUGUE Christophe		X	
EPTB Meurthe & Madon	JAMIS Patrice		X	
Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations				
Chambre d'Agriculture des Vosges	SION Bernard		X	
Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges	WARNET Bruno			X
Association des communes forestières	DUBOIS Claude	X		
Représentant des Forestiers privés des Vosges	PIOT Hervé	X		
Association Oiseaux-Nature	HELTAS Nicolas		X	
Association Vosges Nature Environnement	DIDELOT Daniel	X		
Association de Sauvegarde des Vallées et de Prévention des Pollutions	VILLAUME Christian			X
ADEIC	MULLER Robert			X
UDAF	COLLINET Jacques	X		
UFC QUE CHOISIR	PILLER Dominique	X		
Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique	BALAY Michel	X		
Nestlé Waters Vosges	VIDAL Olivier	X		

Société l'Ermitage	LE SQUEREN Jean Charles CHABOD Marie	X		
Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics				
Préfet coordonnateur du bassin Rhin-Meuse	représenté par M. MARLY	X		
Préfecture des Vosges - Chef de la MI SEN	LAMBERT Marie-Claude			X
DDT	CHEVRIER Frankie	X		
DDCSPP	ROSENTHAL Frédéric	X		
DREAL	BELOTT Armand CHARMASSON Eric	X		
ARS	REYNAUD Nicolas	X		
AERM	PELOUIN Corinne JOURJON Cécile	X		
AERMC	FASQUELLE Virginie			X
ONEMA	COLLAS Marc		X	
Structure porteuse du SAGE GTI				
Association La Vigie de l'Eau	DUCHEMIN Jean	X		
Association La Vigie de l'Eau - Animateur du SAGE GTI	BOURNOT Martin	X		

Procuration de vote :

Pouvoir de	Donné à
MARULIER Gérard	GAULTIER Jean-Jacques
ROUSSEL Alain	SANCHO Gérard
LALANDRE Jean-Marie	VADROT Nicolas
MANGIN Jean-Bernard	BENNELECK Marie-Cécile
LAVERNY Christian	CONRAUX Sylvie
SAUVAGE Guy	GERECKE Luc
WARNET Bruno	VIDAL Olivier
MULLER Robert	BALAY Michel
FASQUELLE Virginie	Xavier MARLY

Synthèse des membres présents et absents :

Nombres de membres	Nombre de membres présents	Nombre de membres représentés	Nombre d'absents non représentés
44	24	9	11

Le quorum de la Commission Locale de l'Eau est atteint à partir de 29 membres présents ou représentés (2/3 du nombre total de membres).

Lors de la séance plénière, 33 membres étaient présents ou représentés. Le quorum était réuni pour cette séance plénière de la Commission Locale de l'Eau.



1. Ouverture de la séance par M. GAULTIER

M. GAULTIER, Président de la CLE du SAGE GTI, remercie les membres présents à cette huitième séance plénière.

M. Le Président indique que cette seconde séance plénière de l'année 2013 a été organisée avec comme objectif de valider l'Etat initial – Diagnostic, premier document constitutif du SAGE GTI. Il précise que pour la validation de ce document, la séance plénière se déroulera de la manière suivante :

- Présentation des remarques et souhaits de modifications reçus par Martin BOURNOT suite à l'envoi du document au format papier ;
- Discussion autour des modifications apportées ;
- Validation du document.

Ainsi, M. GAULTIER propose aux membres de la CLE l'ordre du jour suivant :

- Retours sur le rapport Etat initial – Diagnostic
- Validation du rapport Etat initial – Diagnostic
- Présentation des simulations « Tendances évolutives »
- Retours sur les « Rencontres individuelles » et présentation des mesures d'actions
- Chronogramme prévisionnel des étapes à venir
- Evaluation environnementale

L'ensemble des membres présents valide l'ordre du jour.

De même, M. GAULTIER propose de réagir sur le compte-rendu de la CLE du 4 juillet 2013, sinon de l'adopter.

L'ensemble des membres présents adopte le compte-rendu de la CLE du 4 juillet 2013.

2. Retours sur le rapport Etat initial – Diagnostic et Validation

M. GAULTIER rappelle que lors de l'envoi du document d'Etat initial – Diagnostic au mois de juillet dernier, il avait été demandé à ce que les retours, remarques et souhaits de modifications du document parviennent à M. BOURNOT avant le 20 septembre.

Il indique ensuite que l'animateur n'a reçu que peu de retours quant au rapport, et laisse à M. BOURNOT le soin de présenter les remarques qui lui sont parvenues.

La présentation effectuée par M. BOURNOT est disponible en annexe du présent compte-rendu : Annexe 1 : « Remarques Etat initial – Diagnostic ».

En complément de la liste des remarques et souhaits de modifications présentée par l'animateur, M. CITOYEN demande s'il est possible de modifier les couleurs utilisées pour la carte des périmètres du SAGE GTI et de la ZRE en page 22 du rapport.

Les membres de la CLE n'ayant pas de remarques supplémentaires quant au rapport d'Etat initial – Diagnostic, M. GAULTIER propose aux membres présents de procéder au vote.

Le rapport d'Etat initial – Diagnostic est validé à l'unanimité par la Commission Locale de l'Eau.

3. Présentation des simulations « Tendances évolutives »

M. GAULTIER rappelle que lors de la précédente séance plénière de la CLE, les scénarios tendanciels d'évolution du territoire et la quantification des besoins en eau associés avaient été validés à l'unanimité.

Il indique que suite à cette validation, les données de prélèvements retenues ont été simulées à l'aide du modèle hydrogéologique actualisé par le BRGM. Des hypothèses d'évolution des précipitations ont également été retenues par le BRGM en se basant sur la bibliographie existante.

M. BOURNOT présente les hypothèses et scénarios retenus pour la modélisation, ainsi que les résultats obtenus sous forme de cartes.

La présentation effectuée par M. BOURNOT est disponible en annexe du présent compte-rendu : Annexe 2 : « Simulations Tendances évolutives et résultats ».

Suite à la présentation de l'animateur du SAGE, M. CITOYEN s'interroge sur l'influence des précipitations sur les bilans de la nappe, notamment en partant du constat que les eaux sont datées de plusieurs milliers d'années.

M. BOURNOT indique que pour la nappe des GTI sur sa partie captive, il est nécessaire de raisonner en termes d'équilibre de pressions et non en termes de circulation de flux.

M. VIDAL acquiesce et complète les propos de M. BOURNOT en prenant l'exemple de vases communicants.

M. DUCHEMIN demande si l'évolution de la recharge de la nappe dans les scénarios est bien calculée à partir des données de précipitations efficaces.

M. BOURNOT répond par la positive et indique que l'ensemble des raisonnements effectués pour la recharge d'une nappe sont effectués en se référant aux données de précipitations efficaces. Il complète ses propos en indiquant que les modèles météorologiques n'indiquent pas de fortes variations des précipitations totales, mais que l'augmentation de la température moyenne aura entre autres une influence sur l'évapotranspiration, et donc sur les précipitations efficaces.

4. Retours sur les rencontres individuelles et présentation des mesures d'actions retenues

M. GAULTIER rappelle que le BRGM et M. BOURNOT ont rencontré individuellement les collectivités et industriels exploitant la nappe des GTI dans le secteur Sud-Ouest du SAGE GTI. Il précise ses propos en indiquant que les collectivités et industriels rencontrés répondaient aux critères suivants :

- Les collectivités possédant un (ou plusieurs) forage(s) aux GTI : Vittel, Contrexéville, Serécourt, Martigny-les-Bains, le SIE de Bulgnéville et de la vallée du Vair, le SIE de l'Anger et le SIE de Bel Air ;
- Les deux plus gros consommateurs industriels : Nestlé Waters et l'Ermitage.

Il indique ensuite que le SIE de Damblain et Creuchot a également été rencontré à la vue de son alimentation totale par le SIE de l'Anger et de ses volumes de ventes conséquents. Pour les communes de Tollaincourt, Blevaincourt et Norroy-sur-Vair ne représentant que de faibles consommations, seule une actualisation des volumes achetés et vendus a été menée.

Le Président de la CLE indique ensuite que ces différentes rencontres ont permis au BRGM et à l'animateur SAGE de :

- Actualiser les données à leur disposition en termes de volumes prélevés, vendus, embouteillés, consommés, perdus,...
- Discuter avec chaque interlocuteur des économies d'eau effectuées et potentiellement réalisables.
- Définir les freins et leviers pour la réalisation des mesures d'économie et de substitution.
- Mettre en évidence la nécessité d'effectuer des recherches de ressources de substitution en complément des économies d'eau.

Chacune des mesures d'économie d'eau et de substitution ont ensuite été discutées au sein du Comité Technique du SAGE GTI le 5 septembre 2013 ; l'objectif fixé du CoTech étant de valider la liste des mesures devant par la suite être étudiées en détail par le BRGM.

M. GAULTIER rappelle ensuite que pour chacune des mesures d'économie d'eau, ou de substitution vers une autre ressource que la nappe des GTI, le BRGM effectue une étude technico-économique. L'objectif de cette étude est de proposer par la suite en séance plénière de la Commission Locale de l'Eau plusieurs scénarios d'actions, regroupant un panel de mesures d'économie d'eau et de substitution.

Il indique que la CLE aura ensuite le choix entre quatre scénarios distincts visant à répondre aux objectifs environnementaux du SAGE GTI, et que pour chacun de ces scénarios, les volumes économisés et le coût des travaux à réaliser seront calculés afin de permettre le choix de la stratégie la plus pertinente.

M. GAULTIER laisse ensuite la parole à M. BOURNOT afin qu'il présente la liste des mesures d'actions identifiées.

La liste des mesures d'actions est disponible en annexe du présent compte-rendu : Annexe 3 : « Mesures envisagées ».

Suite à la présentation de l'animateur, M. GAULTIER demande s'il n'est pas envisagé d'exploiter le secteur Sud-Est comme ressource de substitution.

M. BOURNOT rappelle que le modèle dans son état actuel ne permet pas d'évaluer les volumes maximum prélevables sur ce secteur, et donc qu'il est difficile de l'envisager comme ressource de substitution sans données sur les volumes réellement disponibles.

M. VIDAL demande si les volumes dégagés sur les moins déficitaires sont pris en compte comme ressources de substitution.

M. BOURNOT acquiesce et indique que des économies d'eau pourraient permettre de dégager des volumes sur le secteur Nord, mais que dans l'état actuel des prélèvements, l'équilibre est fragile. Il précise ses propos en indiquant que les économies d'eau menées sur ces secteurs permettront de dégager des volumes qui seront identifiés dans le rendu de l'étude.

5. Chronogramme prévisionnel

M. GAULTIER présente le chronogramme prévisionnel des étapes à venir et indique les étapes à venir avant le choix de la stratégie par les membres de la CLE :

- Septembre – octobre 2013 : définition des coûts et volumes pouvant être économisés par mesures d'économie ou de substitution ;
- Début novembre : Comité technique du SAGE GTI pour faire le point quant à l'analyse technico-économique des mesures unitaires, et construction de 4 scénarios d'actions ;
- Novembre – décembre 2013 : Analyse coût-efficacité pour chacun des 4 scénarios d'actions et simulation à l'aide du modèle hydrogéologique ;
- Janvier 2014 : Choix de la stratégie d'actions par la CLE ;
- 1^{er} trimestre 2014 : validation du rapport Tendances & scénarios.

6. Point divers : Evaluation environnementale

M. GAULTIER indique que le SAGE GTI, comme tout plan ou programme d'aménagement du territoire, doit se munir d'une évaluation environnementale, et que cette nécessité d'évaluer les incidences du SAGE sur l'environnement découle des directives européennes relatives à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement ; ces éléments ayant été par la suite été repris dans les Lois Grenelle I et II.

Il précise ces propos en indiquant que même si un SAGE a vocation à améliorer la gestion de la ressource en eau sur son territoire, il doit se munir d'une évaluation environnementale visant à évaluer et à limiter l'impact des actions à mener sur les autres composantes de l'environnement : air, sol, santé, patrimoine, paysage, bruit,... Et que malgré sa vocation environnementale, un SAGE peut avoir des effets non souhaités sur d'autres éléments « environnementaux » que l'eau.

M. le Président indique ensuite que pour la réalisation de l'évaluation environnementale du SAGE GTI, il a été décidé de recruter une étudiante en licence professionnelle par alternance Ingénierie et Exploitation des Eaux, spécialité Etudes et projets.

Cette dernière, au cours de ces 34 semaines en entreprise, aura pour missions de s'imprégner des enjeux du SAGE GTI, suivre les échanges sur le choix de la stratégie d'actions, et élaborer le document d'évaluation environnementale. Son arrivée est prévue le 21 octobre, et son contrat durera 1 an.

M. GAULTIER indique aux membres de la CLE que cette démarche a été validée par l'Agence de l'Eau, le Conseil Régional de Lorraine et le Conseil Général des Vosges, et que ces trois partenaires participent financièrement au poste suivant des modalités similaires au poste de l'animateur du SAGE, soit :

- Agence de l'Eau Rhin-Meuse : 52 % ;
- Conseil Régional de Lorraine : 24 % ;
- Conseil Général des Vosges : 22 % (via des apports en nature) ;

Suite à la présentation de M. GAULTIER, M. VIDAL demande des précisions quant au contenu attendu de l'évaluation environnementale.

M. BOURNOT lui indique que cette évaluation environnementale doit étudier de manière exhaustive l'impact du SAGE GTI sur chacune des composantes environnementales habituellement prises en compte ; soit l'air, le sol, la santé publique, le patrimoine,... Il précise ses propos en prenant l'exemple d'une prise d'eau de surface visant à limiter les prélèvements sur la nappe des GTI, mais qui pourrait avoir un impact négatif sur l'écosystème du cours d'eau.

7. Clôture

Les membres de la CLE n'ayant pas de remarques particulières à formuler, M. GAULTIER remercie les personnes présentes pour leur participation active.

La séance est levée à 10h45.

Liste des Annexes

- Annexe 1 : « Remarques Etat initial - Diagnostic » ;
- Annexe 2 : « Simulations Tendances évolutives et résultats » ;
- Annexe 3 : « Mesures envisagées »

Le 26 septembre 2013 à Vittel

Commission Locale de l'Eau du SAGE GTI

Avis et remarques
« Etat initial – Diagnostic »





Généralités

- Récolte des avis et souhaits de modification des membres de la CLE lors de l'envoi du document
- Peu d'avis avec souhaits de modification reçus : 2
- Peu d'avis sans souhaits de modification reçus : 2

+ Correction de quelques « coquilles »



Souhaits de modifications intégrés

- p.39, 104 et 108 : Actualisation des données salariales relatives aux principaux industriels (données 2012 au lieu de 2010) :
 - Nestlé Waters Vosges : 1 100 salariés au lieu de 1 334 en 2010
 - Ermitage : 666 salariés au lieu de 650 en 2010
- p. 103 : Actualisation des données économiques du groupe Ermitage (2012)
- p. 105 : Actualisation des données d'achats d'eau de la société Ermitage au SIE de Bulgnéville et de la vallée du Vair (2000 à 2012)
- p. 105 : Modification quant aux besoins futurs du site de Bulgnéville de l'Ermitage : « Les objectifs indiqués d'ici 2020 – 2030 : Augmentation de près de 300 000 m³ d'ici 2030, soit près de 900 000 m³/an » remplacé par « Les objectifs indiqués à moyen terme sont une augmentation de l'ordre de 300 000 m³, soit une consommation annuelle comprise entre 900 000 m³/an et 1 M m³/an à horizon 2020. »
- p. 132 : Modification quant à la STEP industrielle de l'Ermitage : « Charge d'entrée supérieure aux capacités épuratoires du système » remplacé par « Surcharge hydraulique en entrée de la STEP en comparaison du débit nominal »



Validation

➤ Avez-vous d'autres souhaits de modification à indiquer ?



Validation ?

Le 26 septembre 2013 à Vittel

Commission Locale de l'Eau du SAGE GTI

Tendances évolutives
« Simulations & résultats »





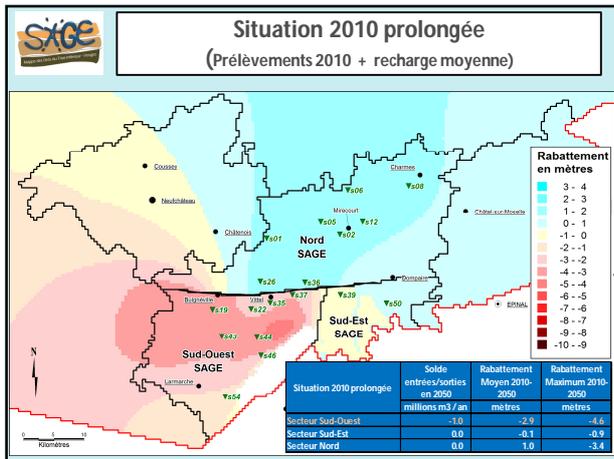
Objectifs et méthodologie

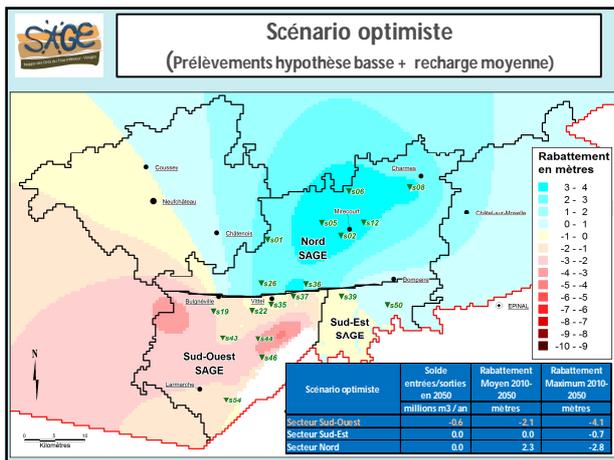
- **Objectifs « Tendances évolutives » :**
 - Prospective de la demande en eau
 - Evolution la plus probable du territoire sans changement de la politique de l'Eau
 - Impact quantitatif de l'évolution tendancielle du territoire sur la ressource en eau à l'horizon 2030
- **Méthodologie mise en place :**
 - 1) Identification des indicateurs, déterminants et facteurs de changement de l'usage de l'eau
 - 2) Rétrospective concernant ces indicateurs
 - 3) Consultation d'acteurs sur leurs visions prospectives via 2 ateliers : « Développement socio-économique » et « Agriculture »
 - 4) Discussions et construction d'un scénario tendanciel
 - 5) Quantification de la demande en eau pour ce scénario
 - 6) Validation en par la CLE du scénario tendanciel
 - 7) Simulation numérique de l'impact de ce scénario sur la nappe des GTI (modèle de gestion)

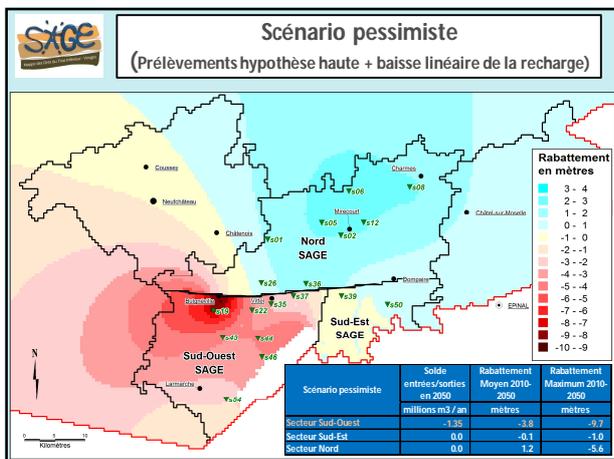


Simulations effectuées

- **Éléments pris en compte :**
 - Prélèvements : Référentiel 2010, Hypothèse haute et Hypothèse basse (validé lors de la dernière CLE – « prélèvements 2030 » maintenus jusqu'en 2050)
 - Précipitations : Valeurs moyennes des précipitations ou baisse linéaire des précipitations (-20% entre 2010 et 2050 → moyenne des scénarios climatiques (Boé et al., 2009))
- **Scénarios simulés :**
 - Situation 2010 prolongée : Référentiel 2010 pour les prélèvements et précipitations moyennes ;
 - Scénario optimiste : Hypothèse basse pour les prélèvements, et précipitations moyennes ;
 - Scénario pessimiste : Hypothèse haute pour les prélèvements, et baisse linéaire des précipitations entre 2010 et 2050 (-20%) ;









Discussions

- Encadrement des efforts à fournir en fonction des scénarios tendanciels retenus
- Secteur Sud-Ouest déficitaire sur les trois situations envisagées
- Autres secteurs présentant un « équilibre fragile » à préserver



Avez-vous des questions? des remarques ?

Le 26 septembre 2013 à Vittel

Commission Locale de l'Eau du SAGE GTI

Liste des « mesures d'actions »
envisagées





Généralités

- Etude technico-économique pour chacune des mesures d'actions
→ Définition d'un ratio « Coût / Efficacité »
- Définition de « mesures générales » pour le territoire du SAGE et certaines plus spécifiques au secteur Sud-Ouest
→ Prise en compte d'une « hiérarchisation des enjeux »
- Construction de 4 scénarios d'actions permettant de répondre aux enjeux de gestion
→ Comparaison / Mise en parallèle de chacun des scénarios
→ **Choix de la stratégie d'actions par la CLE**



Mesures d'économies d'eau

- Réduction des pertes sur les réseaux d'eau potable
- Optimisation des volumes de process liés à la potabilisation de l'eau
- Optimisation des process industriels utilisant de l'eau
- Optimisation des pratiques d'arrosage des espaces verts
- Optimisation des pratiques de lavage des SPA / Piscines
- Distribution de matériels hydro-économiques
- Amélioration de la connaissance des différents volumes : services, process, incendie, sectorisation des réseaux,...
- Suppression des tarifications dégressives encore en vigueur (réglementation)
- Sensibilisation – communication
- ...



Mesures de substitution

- Récupération des eaux de pluie (substitutions locales et modestes)
- Exploitation des calcaires du Dogger (substitution d'ampleur ou locale)
- Exploitation des alluvions de la Moselle (substitution d'ampleur)
- Exploitation des Carbonates du Muschelkalk et de la Lettenkohle
- Exploitation des grès Rhétiens et Calcaires à Gryphées (substitutions locales et modestes)
- Exploitation saisonnière des ressources en eau de surface (Vair, Petit Vair, Mouzon,...)
- Interconnexion avec des collectivités exploitant des ressources autres que la nappe des GTI



-  Calcaires du Dogger : débit de quelques m³/h pour les sources à plusieurs dizaines de m³/h par forages
-  Grès Rhétiens et Calcaires à Gryphées : débit de quelques m³/h et exceptionnellement d'une dizaine de m³/h
-  Carbonates du Muschelkalk et de la Lettenkohle : débit par forages de plusieurs m³/h à plusieurs dizaines de m³/h



Discussions



Avez-vous des questions? des remarques ?
